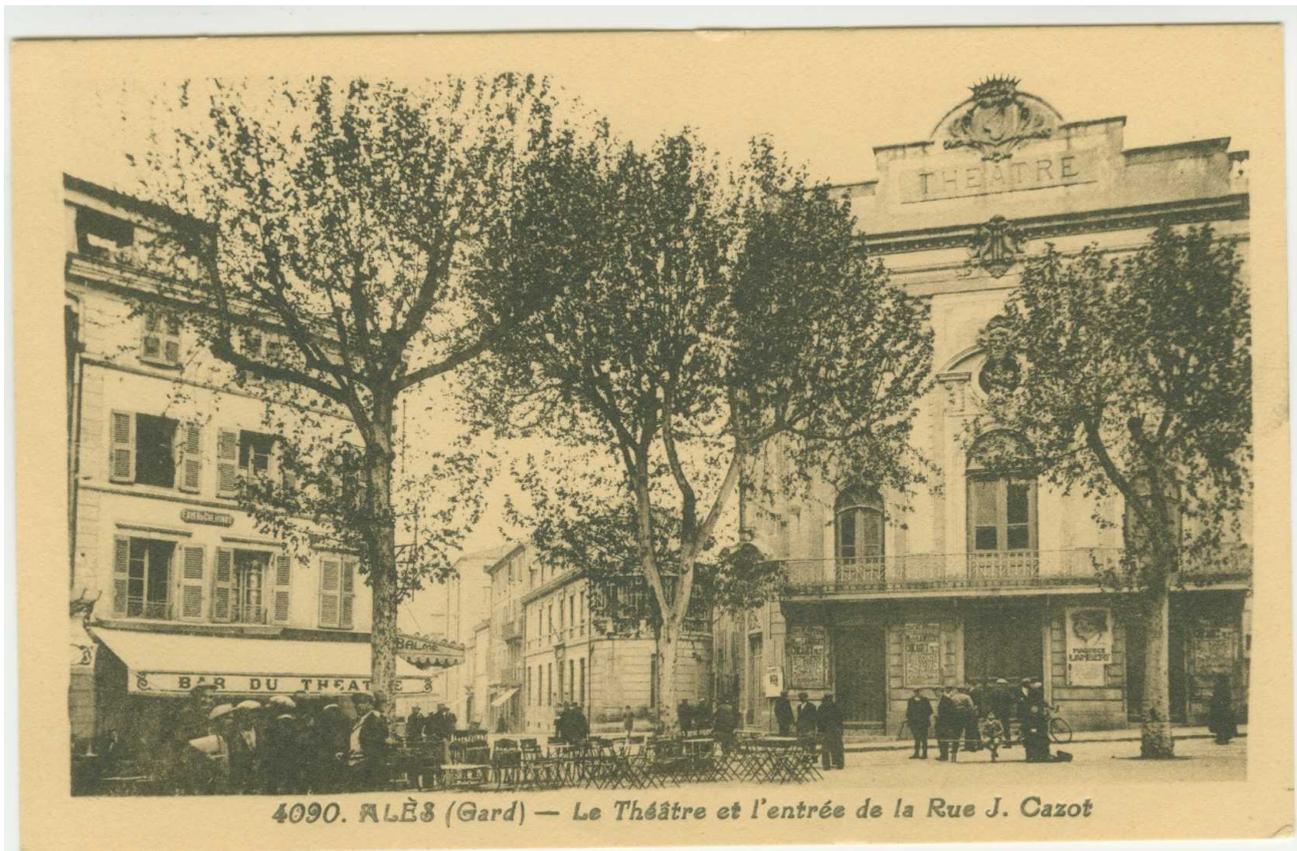


Exposition

« Retour sur le passé :
Bienvenue au théâtre »



AUX ARCHIVES MUNICIPALES D'ALÈS
4, boulevard Gambetta

11 septembre - 9 novembre 2012

LA CREATION DU THEATRE

Les premières représentations théâtrales mentionnées à Alès ont lieu, au **Moyen Age**, sur la place du Marché.

A partir du **18^e siècle**, elles sont données à l'intérieur.

Tout d'abord, dans l'ancienne chapelle de l'ordre des Jésuites.

En 1704, la Société de Jésus avait installé, par autorisation royale, un séminaire avec un petit collège et des jardins, occupant l'îlot compris entre la rue des Casernes (rue Jan Castagno) et la rue Orbe (partie de la rue de la République entre la Grand'rue et la place de l'Abbaye).

Lors de la suppression de l'ordre des Jésuites en 1763-1764, la chapelle et ses bâtiments annexes sont fermés et désaffectés.

Au début de la **Révolution**, une salle de spectacle s'y établit. Abandonnée en **1799**, car devenue insuffisante, elle sera détruite à la fin du 19^e siècle pour faire place à un immeuble (bijouterie Bruguiier Roure).

En **août 1802**, on songe donc à la remplacer par une salle établie dans l'église des Cordeliers.

Les Frères mineurs, encore appelés Franciscains ou Cordeliers (en raison de la corde armée de noeuds qu'ils portent sur leur robe de bure) s'installent à Alès, au 13^e siècle, sur la colline de la Roque, qui deviendra plus tard la Maréchale. Ils y édifient un couvent (démoli en 1561 par les Réformés) et utilisent le sommet de la colline en tant qu'aire à battre le blé.

En 1682, ils reconstruisent leur église à l'extrémité de la rue Soubeyranne.

Terminée en 1688, elle est transformée à la Révolution en temple de la Raison puis sert de lieu de réunion aux membres du club des Jacobins.

Vendue comme bien national, elle est d'abord affectée par l'adjudicataire à un usage commercial, puis mise en actions dans le but d'y ériger un théâtre.

Une souscription de 18 000 francs, à raison de 600 francs l'action, est ouverte. Peu de particuliers sont intéressés. Rares sont ceux qui prennent plus d'une action, ou bien, ils se regroupent à plusieurs pour en prendre une. Parmi les acquéreurs, on citera MM. Cardet, de Mandajors, Plantier, Guiraudet la Liquière, Sori.

Par ailleurs, beaucoup de catholiques et de membres du clergé s'opposent à ce qu'ils considèrent comme la profanation d'un ancien lieu de culte.

Les travaux ont lieu de **1802** à **1803**. Les décorations sont peintes par Ciceri père et la construction intérieure confiée à des artistes reconnus.

Le bâtiment est vendu le **3 brumaire an 11 (25 octobre 1802)** par les héritiers et enfants de M. François Francezon, demeurant à Alès, à une société d'actionnaires constituée de : MM. le Baron Joseph Dhombres, Auphan père, ancien architecte, Rivière Dejean, Emile Pin, avocat, Pin, médecin, Paul de Lachadenède, De Chapel père, Alfred Plantier, docteur en médecine, Louis Barre et de Mmes Félicie Saguié veuve Lahondès, et Sophie Bonnal veuve Bernard.

En dehors des Alésiens, majoritaires, sont également actionnaires MM. Cabot de Lafare, de Bédouès en Lozère, et Albert Harel de Versailles, tous deux propriétaires, et M. Félix Peyron, négociant à Saint-Ambroix.

L'ouverture du théâtre a lieu le dimanche **21 août 1803**.

L'affluence est très grande. L'entrée fixée au prix de 8 sols permet à de nombreux enfants et personnes du peuple d'y assister.

Le théâtre étant un bien privé pendant quatre-vingts ans, nous ne disposons, aux Archives Municipales, que de très peu de documents permettant d'en reconstituer l'historique.

On apprend à la lecture de la presse de l'époque, pour les faits les plus marquants, la tenue d'échauffourées, le **25 juillet 1841**, ayant nécessité la prise en charge de la réparation des dégâts par la Municipalité, le remplacement des décors en **1846**, un incendie en **mars 1860** qui a failli condamner le théâtre, enfin la mise en oeuvre d'importantes réparations durant l'été **1863** (établissement de banquettes au parterre, doublement de l'amphithéâtre des troisièmes, amélioration des loges, restauration totale de la salle).

Le 13 novembre 1881, l'ouverture d'une rue de 12 mètres de large entre la place de l'Hôtel de Ville et la place du Marché, la rue Jules Cazot, est votée, afin d'améliorer la salubrité et l'hygiène du quartier (immeubles insalubres, ruelles étroites et malsaines), ainsi que les transactions commerciales.

Elle nécessite l'expropriation d'une partie du théâtre, poussant alors ses propriétaires à en demander l'acquisition intégrale par la Ville.

La vente du bâtiment avec décors, accessoires et matériel a lieu, le **30 avril 1883**, pour la somme de 37 000 francs.

Le **31 mai 1887**, le Maire rappelle au Conseil Municipal les désastres causés par l'incendie de l'Opéra Comique à Paris (84 morts).

Il attire leur attention sur le mauvais état du théâtre et les risques encourus, par le public et le personnel qui périraient asphyxiés, en cas d'incendie. En effet, seul le quart des spectateurs pourrait sortir au niveau des 1^e, 2^e et 3^e galeries, en raison de l'insuffisance des portes et de l'étroitesse des couloirs, desservis par des escaliers tournants où deux personnes ne peuvent pas se croiser de front.

Il leur signale qu'il existe une possibilité de dégagements du bâtiment, sur les façades de la rue Soubeyranne et de l'Hôtel de Ville, par des moyens peu coûteux.

Le **8 novembre**, un plan relatif aux diverses améliorations à faire, pour assurer le maximum de sécurité sans de profondes modifications, est présenté au Conseil Municipal.

Il s'agit d'une part, de construire sur les deux façades, aux trois galeries, une série de balcons communicant à l'aide de tringles, permettant l'évacuation des étages, et d'autre part, d'exécuter une ouverture sur le côté de la rue Soubeyranne, assurant le dégagement du parquet et d'une partie du parterre. Ce projet ne faisant pas l'unanimité, le vote est ajourné.

Trois ans plus tard, le **12 août 1890**, la situation du théâtre est à nouveau évoquée, et l'on propose au Conseil la construction d'un foyer et d'un grand escalier de dégagement, par l'achat d'une maison contiguë au théâtre.

Après étude de la situation financière de la Ville, ne permettant pas l'exécution des travaux, on se limite à l'ouverture de la porte de la rue Soubeyranne précédemment évoquée.

Le **17 décembre**, le Conseil municipal vote l'achat de la maison Trottet au 5, place de la Mairie, qui devient effective, le **5 mai 1891**. Quelques mois après, une porte de dégagement y est ouverte.

Il faudra cependant attendre encore deux ans, avec l'adjudication des travaux à M. Albert Raymond, le **26 septembre 1893**, pour enfin assister à la réalisation d'un escalier de dégagement, allant du rez-de-chaussée aux 1^e et 2^e galeries, avec ouverture de plusieurs portes aux étages, et d'un foyer avec loges. Concernant la scène, la réfection des décors est assurée pour la peinture par M. Louis Pin, artiste peintre alésien et décorateur des théâtres de Paris, et pour la menuiserie par M. César Beaux ; celle du plancher par M. Charles Saury. Enfin, le **8 octobre 1894**, le Conseil Municipal autorise le premier entrepreneur à décorer la façade en plâtre factice.

De **1898 à 1899** les travaux se poursuivent.

Dans un premier temps, la restauration de la façade, dont l'état de délabrement, produisant un « *effet déplorable sur le point le plus important de la cité* », risque d'être accentué par la reconstruction de l'angle de l'Hôtel des postes avoisinant.

Elle est décorée en enduits de ciment Portland couleur pierre et briques, avec quelques appliques moulées. Sur le front, les armes d'Alès surplombent l'inscription « Théâtre ». Au centre, une agrafe lyre. En dessous, une ouverture circulaire, surmontée d'une tête de satyre grimaçant et renfermant une coupe, modifie l'aspect de l'ancien oeil de boeuf. De chaque côté, des cartouches ovales contenant les mots « Musique » et « Comédie ». Enfin, six chapiteaux encadrent les trois portes fenêtrées du foyer du 1^{er} étage, donnant sur un balcon en fer qui occupe toute la longueur de la façade.

Ensuite, les habitants de la rue Jules Cazot, profitant de cette remise en état, demandent que l'on mette l'angle du bâtiment à l'alignement de la rue.

Il est donc démoli et remplacé par un pan coupé élégant, orné d'une lampe à arc ornementale.

En plus de ces travaux assurés par M. Emmanuel Soustelle, des réparations diverses sont effectuées.

En **1912-1913**, les décors et une partie des sièges sont restaurés.

Le Conseil Municipal vote, le **26 mai 1922**, l'agrandissement du théâtre, devenu trop exigu pour une population de 36 000 habitants.

Cependant, les finances de la Ville ne permettant pas la construction d'un nouvel édifice, on se contente d'augmenter la capacité du parterre, d'une centaine de sièges supplémentaires.

Les travaux sont effectués par M. Germain Barus. Ils vont révéler de nombreux vices, imperfections ou insuffisances, notamment un défaut de stabilité des 1^e galeries ainsi qu'une installation électrique défectueuse, susceptibles de provoquer une catastrophe. Afin d'y remédier, des travaux supplémentaires sont donc réalisés, alourdissant d'autant le devis initial.

Un an plus tard, le **31 décembre 1923**, la Ville achète l'immeuble Mittre, sis 45 rue Soubeyranne, mitoyen du théâtre, en vue de procéder à l'agrandissement de celui-ci ou bien à l'installation de services municipaux.

En **avril 1942**, le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, dans le cadre d'un plan d'équipement national, réalise une enquête auprès des salles de théâtre d'une certaine importance. Elle leur demande un programme détaillé de travaux de restauration du gros oeuvre et d'équipement de la scène.

A cette occasion, M. Pierredon, architecte, établit un projet de réfection du théâtre et conclut, que dans son état actuel, il est impossible d'en tirer un parti convenable, sans agrandissement et transformations importantes.

Il évoque notamment, peu de dégagements, nécessitant ainsi dix à quinze minutes pour évacuer la salle en cas d'incendie, un foyer insuffisant, une faible capacité d'accueil, des difficultés d'accès à certaines places, des colonnes gênant la visibilité, des places de côté très inconfortables. Ces défauts inhérents à la construction étant irréparables, il propose d'utiliser la maison Mittre pour agrandir la salle, repousser la scène de 10 mètres et placer à l'entrée des vestibules, foyers et dégagements.

Une demande de subvention est donc déposée, mais le projet ne verra pas le jour.

Le **6 novembre 1947**, l'établissement, nécessitant des travaux importants de protection contre l'incendie, est fermé par la Commission Départementale de Sécurité. Les modifications nécessaires à son classement en 2^e catégorie apportées, sa réouverture a lieu le **1^{er} octobre 1948**.

En **1952**, le Ministère de l'Education Nationale recense les besoins en locaux et en matériel des théâtres municipaux, à travers une nouvelle enquête.

La réponse est sans équivoque : l'état de vétusté du théâtre rendant absolument impossible tous travaux d'aménagement, sa démolition s'imposera dans quelques années. Il faudra alors envisager sa reconstruction, sur le même emplacement ou ailleurs.

Toutefois, ce n'est que douze ans plus tard qu'une décision définitive sera prise.

En **décembre 1963**, la Commission Départementale de Sécurité déclare le théâtre non conforme aux prescriptions réglementaires. Un rapport sur sa solidité est alors demandé à l'architecte municipal, M. Rousset, qui conclut que l'édifice menace ruines et qu'il représente un danger, en raison de nombreuses fissures, lézardes, pans de voûtes en mauvais état, boiseries pourries et vermoulues.

Décision est alors prise par le Conseil Municipal, le **28 janvier 1964**, de désaffecter le théâtre, de procéder à sa démolition totale ou partielle et de vendre le matériel en garnissant l'intérieur.

La demande de déclaration d'utilité publique des travaux est votée le **28 septembre 1967**. Sa démolition a lieu en **juillet 1969**.

Deux ans plus tard, débute la construction d'un nouveau théâtre, sur l'emplacement de l'ancien lycée Jean-Baptiste Dumas.

La tour clocher de forme carrée et les voûtes de l'ancienne chapelle des Cordeliers, conservées et restaurées, abritent aujourd'hui l'office de tourisme.

SON FONCTIONNEMENT

En France, au 19^e siècle et durant la première moitié du 20^e, la saison théâtrale débute après Pâques et se termine la veille des Rameaux, avec une interruption pendant l'été.

Au cours de ses années d'existence, le théâtre d'Alès subit une exploitation souvent chaotique, le directeur changeant régulièrement au gré des saisons théâtrales.

Il connaît des périodes avec une troupe locale permanente et d'autres où des troupes de passage assurent le spectacle. Très souvent, c'est un comédien qui assure la direction de la troupe qu'il recrute et au côté de laquelle il joue. Des liens étroits se nouent avec le théâtre de Nîmes dont le directeur assure aussi souvent la direction de celui d'Alès.

Concernant le financement, les règles fluctuent également, non seulement en fonction des Municipalités mais aussi souvent, d'une année sur l'autre. La Ville vote une subvention, ou pas. Elle peut prendre, ou non, à sa charge certains frais tels que l'éclairage, le chauffage, le bordereau du personnel. Elle s'octroie, ou pas, un pourcentage sur les entrées, conserve le produit des loges ou le laisse au directeur du théâtre...

On s'aperçoit donc qu'il est très difficile pour un directeur de se maintenir en place.

En plus de ces conditions financières peu favorables, il doit également faire face à la versatilité du public qui oscille entre engouement et dédain.

Lorsque les troupes sont de qualité, et les affiches des spectacles alléchantes, celui-ci vient nombreux, la salle étant même insuffisante à l'accueillir, mais nombre de représentations sont données dans un théâtre quasiment vide. Dans ce cas-là, il arrive à la Municipalité de venir au secours des acteurs impayés, faute de recettes suffisantes.

La presse locale se fait l'écho des représentations.

Le **23 octobre 1881**, est publié « L'Entr'acte », journal-programme du théâtre, paraissant chaque dimanche de représentation, dont le gérant est Paul Gausсен.

Concernant le répertoire offert, il s'agit principalement de vaudevilles, opéras comiques, tragédies, comédies, opérettes, concerts.

Quelques opéras sont aussi donnés, mais la mauvaise acoustique de la salle, et le coût représenté par un orchestre lyrique, sont des freins à ce type de représentations.

En plus des spectacles, le théâtre accueille aussi des oeuvres de bienfaisance, des conférences et des réunions.

Il s'y tient notamment, au **20^e siècle**, de mémorables débats contradictoires lors des campagnes des élections législatives et cantonales. C'est un autre genre de divertissement, attirant une foule nombreuse qui arrive tôt pour avoir de la place, les plus malchanceux restant debout au fond de la salle et dans les allées.

PHILIPPE

Jacques-André Noé Talon, dit Philippe, naît à Alès, le **28 décembre 1802**, d'un père jardinier.

Ses parents l'envoient au petit Séminaire afin de devenir prêtre. Mais il le quitte avant la fin de ses études et se fait confiseur.

Il monte s'installer à Paris mais, faute de réussite, il se rend à Londres où il fonde un nouvel établissement, sans plus de succès. Il part alors en Ecosse, à Aberdeen, ouvrir un autre magasin de sucreries.

Alors que son entreprise semble une fois de plus vouée à l'échec, il décide de proposer une collaboration au directeur du théâtre, dont la situation n'est guère plus florissante.

Il s'agit de faire payer au spectateur, en plus de sa place, une somme de six pences (60 centimes) lui donnant droit à un cornet de bonbons assortis et à un numéro de loterie, permettant de gagner un magnifique « bonbon monté » d'une valeur de cinq livres (125 francs). Il promet aussi une surprise : un numéro burlesque dans lequel il tient le rôle de Polichinelle.

Il remporte un grand succès et dès lors, le confiseur devient magicien.

Il exerce alors son nouveau talent dans d'autres villes où il se perfectionne peu à peu.

Il parcourt les provinces d'Angleterre en donnant, dans un premier temps, de très modestes représentations puis, ayant progressivement augmenté son répertoire de nouveaux tours pris à d'autres escamoteurs, il s'attaque aux grandes villes.

A Glasgow, il se fait construire une baraque en bois pour y donner des représentations. Il repère, parmi les ouvriers, un jeune homme qui lui semble doué et décide d'en faire son aide magicien.

Il abandonne alors les baraques et se produit dans les théâtres des grandes villes.

Après l'Angleterre, il passe en Irlande où il acquiert, auprès d'un jongleur chinois, deux tours qui assureront plus tard son succès : celui des « poissons » et celui des « anneaux ».

Il rentre alors les présenter à Paris, dans la salle Montesquieu, en **1841**.

Y ayant décroché un engagement auprès d'un directeur de théâtre de Vienne, il part en Autriche durant la saison suivante et en revient avec suffisamment d'argent pour financer la salle de théâtre qu'il a faite construire, pendant son absence, au premier étage du bazar Bonne-Nouvelle : le Palais des Prestiges.

Il y remporte à chacune de ses représentations un grand succès et passe pour un des meilleurs magiciens de l'époque.

Il quitte ensuite Paris pour se produire en province, où il triomphe à chaque passage.

Il n'oublie pas sa ville natale, où il donne trois représentation au théâtre, les **9, 13 et 27 avril 1848**, la dernière au bénéfice des pauvres.

Il part ensuite à l'étranger, en Italie, Grèce, Turquie, Allemagne, Suède, Danemark et Norvège, où il connaît la même réussite.

Las de voyager, il installe à Bergen un nouveau magasin de confiseries qui subit, malheureusement, la même déconvenue que les précédents.

Il rendosse alors son costume de magicien et part pour la Russie. Mais en vieillissant, le succès l'abandonne.

Il meurt le **20 juillet 1878**, à Katta-Kourgan (Ouzbékistan), à l'âge de 75 ans.

PAUL GAUSSEN

Paul Gausсен naît à Alès, le **26 novembre 1845**, de parents pauvres.

Placé comme apprenti chez un relieur de la rue Taisson, à l'âge de 17 ans, il apprend vite à lire et à écrire, au contact des livres qu'il relie, et lit même très facilement le languedocien.

A moins de 20 ans, il se découvre l'âme d'un poète et commence à écrire.

Devenu chef de famille, il s'associe à un de ses cousins dans l'exploitation d'une industrie, implantée à Nîmes, qui va bientôt périr. Il retourne alors à Alès, où il s'établit à son compte comme relieur.

Il y débute une vie de bohème : il joue le drame et la comédie, tantôt avec une troupe de jeunes amateurs alésiens, tantôt avec des « bohèmes » comme lui, et chante aussi l'opérette et l'opéra-comique.

L'histoire des Cévennes lui inspire « La Camisardo », drame en quatre actes et en vers écrit en provençal, représenté pour la première fois au théâtre d'Alès, le **29 septembre 1878** (il faudra attendre 1880 pour sa publication).

La pièce est interprétée par une petite troupe de ses amis et par Mme Robert, une actrice alésienne, dans une salle bondée.

La représentation ayant eu un succès inoubliable, elle est jouée durant trois mois dans le Midi où elle recueille partout le même triomphe.

« La Camisarde » sera ensuite traduite, d'abord en prose, par Euclide Carli en 1883 et représentée à son tour au théâtre, puis en vers par Léonce Destremx, en 1888.

En **1881** Paul Gausсен est reconnu félibre majoral.

Le **26 septembre 1884**, il est nommé bibliothécaire de la Ville. Bien que modestement rétribué (800 francs), cet emploi lui procure une certaine aisance.

En **avril 1888**, il perd sa femme qui est aussi sa collaboratrice et se retrouve avec cinq enfants en bas âge. Il s'effondre alors moralement et s'éteint, le **11 juin 1893**, à l'âge de 48 ans.

Bibliographie

1878 La fièrio de Chambourigaud, pouèmo coumique en cinq cants

1880 La Camisardo

1885 Li miragi

1890 Li pèiro bavardo

1891 La fièrio de sant-Bourtoumiéu en Alès

1892 Camisos e Courdeliès

QUELQUES DEFINITIONS

La **comédie** est un genre théâtral fonctionnant sur le registre de l'humour. Elle met généralement en scène des personnages de bas niveaux, contrairement à la tragédie.

C'est aussi une pièce de théâtre destinée à provoquer le rire par le traitement de l'intrigue, la peinture satirique des mœurs, la représentation de travers et de ridicules.

La **tragédie** est un genre théâtral dont l'origine remonte au théâtre grec antique.

Contrairement à la comédie, elle met en scène des personnages de rangs élevés et se dénoue, souvent, par la mort d'un ou de plusieurs personnages.

C'est aussi une pièce de théâtre dont le sujet est le plus souvent emprunté à un mythe ou à l'histoire, mettant en scène des personnages illustres et représentant une action destinée à provoquer la pitié ou la terreur, par le spectacle des passions humaines et des catastrophes qui en sont la fatale conséquence.

Le **vaudeville** est une petite comédie légère, une intrigue amusante et vive, mêlée de couplets souvent composés sur un air connu et populaire.

L'**opéra-comique** est un genre lyrique du 18^e siècle, dérivant de la comédie-ballet, avec de nombreux emprunts au répertoire des airs sérieux et à boire.

Opéra-comique ne signifie pas que l'œuvre sera comique et que le dénouement sera heureux mais il correspond à des œuvres où les scènes chantées alternent avec des dialogues parlés (avec des apartés au public).

L'opéra-comique aborde des sujets de la vie quotidienne et n'hésite pas à faire référence à des sujets d'actualité.

L'**opérette** est un genre musical, mêlant comédie, chant et généralement danse. Apparue au milieu du 19^e siècle, elle se situe dans la lignée du mariage du théâtre et de la musique classique qui avait donné naissance aux siècles précédents au ballet, à l'opéra, l'opéra-comique et l'opéra-bouffe.

L'opérette alternant numéros chantés, parfois dansés, et dialogues, se différencie de l'opéra-comique par l'utilisation de musique dite « légère », pour ses partitions, et par le fait qu'elle a une fin le plus souvent heureuse.

L'**opéra** est une œuvre destinée à être chantée sur une scène, appartenant à un genre musical vocal du même nom.

C'est l'une des formes du théâtre musical occidental regroupées sous l'appellation d'art lyrique.

L'œuvre, chantée par des interprètes possédant un registre vocal déterminé en fonction du rôle et accompagnés par un orchestre, parfois symphonique, parfois de chambre, parfois destiné exclusivement au seul répertoire d'opéra, est constituée d'un livret mis en musique sous forme d'airs, de récitatifs, de chœurs, d'intermèdes souvent précédés d'une ouverture, et parfois agrémentée de ballets.

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES ET ICONOGRAPHIQUES

BIB 26 : « Le vieil Alais disparu », 1988
BIB 63 : « Recherches historiques sur la ville d'Alès », 1860
BIB 68 : « Alès, capitale des Cévennes », 1948
BIB 325 : « Le vieil Alais oublié. 2 », 1994
BIB 334 : « Promenade dans Alès », 1995
BIB 451 : « Alès au fil des ans et des hommes », 1992
BIB 637 : « Alès insolite », 2006
BIB 658 : « Le journal du vieil Alès », 2011

REV 2 : « Bulletin de la Société Scientifique et Littéraire d'Alais », N° I, Janvier - Juin 1902
REV 13 : « Cévennes Magazine », N° 1533, 28 novembre 2009
REV 13 : « Cévennes Magazine », N° 1559, 29 mai 2010
REV 32 : « L'Union Républicaine », 1884 - 1891
REV 34 : « L'Aigle des Cévennes », 1860 - 1866
REV 35 : « Le Drapeau National », 1878
REV 53 : « Le Mémorial d'Alais », 1843 - 1844
REV 95 : « L'Echo d'Alais », 1841 - 1850
REV 96 : « Le Wagon », 1840 - 1842
REV 97 : « Le Mémorial du Gard », 1842 - 1850

I D 55 : Délibérations du Conseil Municipal, 5 mai 1878 - 10 septembre 1881
I D 55 Bis : Délibérations du Conseil Municipal, 29 septembre 1881 - 10 juin 1883
I D 56 : Délibérations du Conseil Municipal, 10 juin 1883 - 13 juin 1885
I D 57 : Délibérations du Conseil Municipal, 13 juin 1885 - 14 mai 1888
I D 58 : Délibérations du Conseil Municipal, 14 mai 1888 - 4 juin 1889
I D 59 : Délibérations du Conseil Municipal, 21 juin 1889 - 21 septembre 1891
I D 60 : Délibérations du Conseil Municipal, 21 septembre 1891 - 30 mai 1893
I D 61 : Délibérations du Conseil Municipal, 30 mai 1893 - 4 juillet 1896
I D 61 Bis : Délibérations du Conseil Municipal, 31 juillet 1896 - 4 août 1899
I D 62 : Délibérations du Conseil Municipal, 29 août 1899 - 19 février 1902
I D 66 : Délibérations du Conseil Municipal, 19 février 1902 - 12 décembre 1908
I D 67 : Délibérations du Conseil Municipal, 30 décembre 1908 - 26 octobre 1910

I D 68 : Délibérations du Conseil Municipal, 21 novembre 1910 - 20 décembre 1912

I D 69 : Délibérations du Conseil Municipal, 20 décembre 1912 - 21 février 1916

I D 72 : Délibérations du Conseil Municipal, 17 décembre 1920 - 21 décembre 1923

I D 88 : Délibérations du Conseil Municipal, 11 juin 1963 - 14 mai 1965

I D 89 : Délibérations du Conseil Municipal, 14 mai 1965 - 17 novembre 1966

I D 90 : Délibérations du Conseil Municipal, 17 novembre 1966 - 16 février 1968

II D 28 : Arrêtés municipaux, 1^{er} janvier 1879 - 2 février 1886

E 51 : Registre des naissances, 1800 - 1803

E 91 : Registre des naissances, 1845 - 1846

E 141 : Registre des décès, 1877 - 1878

E 179 : Registre des décès, 1893 - 1894

I R 1 : Représentations au théâtre municipal, 1850 - 1893

1 M 6 : Restauration du théâtre, réparations aux décors, mise en alignement et restauration de la façade, agrandissement du parterre, acquisition de l'immeuble Mittre, 1886 - 1925

1W120/1-3 : Théâtre municipal : fonctionnement, tournées, aménagement, personnel

3W931/4 : Théâtre : acte notarié d'expropriation pour cause d'utilité publique, 30 avril 1883

3W931/5 : Théâtre municipal : travaux, 1890 - 1894

3W931/7 : Théâtre municipal : règlement intérieur, plan de l'orchestre et des galeries, 1922 - 1923

3W931/8 : Théâtre municipal : projet de réfection, 1939 - 1956

3W931/9 : Théâtre municipal : démolition, 1964 - 1970

1 M 6 : Théâtre : plan des 1^e galeries, 10 octobre 1898

1 M 6 : Théâtre : plan des 2^e galeries, 10 octobre 1898

- 1 M 6 : Théâtre : plan du parterre, 10 octobre 1898
- 1 M 6 : Théâtre : plan de la façade, 22 septembre 1898
- 1 M 6 : Théâtre : plan de la façade, s.d.

I J 7 : Arrêté de police chargeant la Compagnie de Sapeurs - Pompiers du service de sûreté au théâtre, 24 Octobre 1881

II D 8 : Règlement sur la police du théâtre, 27 novembre 1841

1 Fi 10 : Plan de la ville d'Alais, 1709

1 Fi 18 : Plan géométral d'une rectification projetée au plan de la ville, 3 mai 1838

5 Fi 82 : Le théâtre et la rue Jules Cazot, 1909

5 Fi 145 : Le théâtre, s.d.

5 Fi 205 : Le théâtre municipal, 1911

5 Fi 277 : Le théâtre, place de l'Hôtel de Ville, s.d.

5 Fi 509 : Le théâtre, 1914

5 Fi 522 : Le théâtre et l'entrée de la rue Jules Cazot, s.d.

36 Fi 33 : Le théâtre, place de l'Hôtel de Ville, s.d.

Don 25/6 : Cahier 12 : Coupures de journaux, août 1967 - 24 septembre 1968

Don 25/6 : Cahier 13 : Coupures de journaux, 26 mai 1968 - 14 novembre 1969

Don 25/6 : Cahier 13 Ter : Coupures de journaux, 8 mai 1970 - 20 juin 1971

Don 34/5 : « Li Miragi : Pouesio prouvençalo » / Paul Gaussen, 1885

Don 34/5 : « Li Pèiro bavardo » / Paul Gaussen, 1890

Don 34/8 : « La camisardo : dramo en 4 ato et en vers » / Paul Gaussen, in « La rambaïado : recueil de fables languedociennes » / Léonce Destremx de Saint-Christol, 1880

Reproduction de la Bibliothèque Nationale de France (B.N.F.) :

« L'Entr'Acte : journal-programme du théâtre paraissant chaque dimanche de représentation : musique, littérature, beaux-arts », N° 1 - 14, 23 octobre 1881 - 22 janvier 1882

Site internet de la base Gallica (B.N.F.) :

« Confidences et révélations. Comment on devient sorcier » / Jean - Eugène Robert - Houdin, 1868 (p.p. 225 - 235)

Site internet d'Artefake Illusion et Arts visuels :

« Philippe », extrait de l'Illusionniste, Vol. 1, N° 5, mai 1902

Site internet de Midi Libre (20 mars 2011)

Site internet de l'Encyclopédie Wikipédia

Site internet de l'Encyclopédie Larousse